



Agence Territoriale de METZ
Pôle Transport

N/Réf. : 2017/MS/ST/
Dossier suivi par : Sandra TAINE
03.87.33.62.15
sandra.taine@grandest.fr

Metz, le

29 SEP. 2017

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, pour votre parfaite information, un exemplaire de la nouvelle fiche horaire relative au circuit spécial de transport d'élèves.

Ce document annule et remplace la précédente version en votre possession.

Veuillez agréer Madame, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président du Conseil Régional
Par délégation
Le Responsable du Pôle Transport
de l'Agence Territoriale de METZ



Michèle SAUVAGE

TRAJET ALLER		N° du service	1	3
		Jours de circulation	Immjv--	Immjv--
		Nota à consulter		1
Commune	Point d'arrêt			
ST LOUIS	X/RUE DES JARDINS/ RUE DU 18 JUIN		07:15	
	EGLISE		07:17	
REDING	PHALSBOURG (2)		07:30	
SARREBOURG	TIVOLI		07:35	
	MESMER		07:40	07:45
	VERGERS			07:52

TRAJET RETOUR		N° du service	2	4	6	8	10
		Jours de circulation	Immjv--	Im-jv--	--m----	--m----	--m----
		Nota à consulter	1			1	
Commune	Point d'arrêt						
SARREBOURG	HOPITAL		17:05			12:05	
	MESMER		17:15	17:20	17:20	12:15	12:20
REDING	PETIT EICH/CHAPELLE				17:25		
	CROISEMENT RN 4				17:26		
	EGLISE				17:27		
HOMMARTING	RUE DES MESANGES				17:29		
	RUE DES TILLEULS				17:30		
ST LOUIS	EGLISE			17:45	17:45		12:35
	X/RUE DES JARDINS/ RUE DU 18 JUIN			17:48	17:48		12:37

Nota

(1) Navette MESMER/WISON/SAINTE MARIE

Les élèves scolarisés au MANGIN sont déposés à l'arrêt TIVOLI le matin. Pour le retour, ils empruntent la navette SB15 au TIVOLI qui les ramène au MESMER.

Les élèves scolarisés au SAINTE MARIE sont déposés à l'arrêt VERGERS et pris en charge à l'arrêt HOPITAL.

L'arrêt MESMER dessert le collège MESMER et le lycée LABROISE.

(2) Arrêt marqué en cas de sureffectif du circuit SB15, les élèves sont pris en charge avec leur carte SB15.